

Demande d'instruction d'un projet d'enfouissement des réseaux aériens à intervenir en 2013

Document à adresser au Syndicat avant le **28 février 2012**

Demandeur

Projet porté par : Commune de _____
Communauté de communes de _____

La présente demande d'instruction du projet a-t-elle été approuvée par délibération : oui non

Affaire suivie par : _____ Fonction : _____
Tél : _____ Fax : _____
Courriel : _____

Renseignements administratifs

Localisation du projet : Commune : _____
Rue, hameau, lieu-dit : _____

Voirie : voirie communale n° voirie départementale n° voirie nationale n°

Une intervention sur cette voirie est-elle prévue en 2013 ou 2014 : oui non

Une réfection des trottoirs (ou une création de trottoirs) est-elle prévue ? oui non

Projet inscrit dans une opération "Coeur de Village" : oui non

- Si oui :
- Qui porte le projet ? commune communauté de communes (à préciser.....)
 - La collectivité a-t-elle reçu la notification de subvention du Conseil Régional s'agissant des logements sociaux ?
 oui non

Renseignements techniques

Linéaire approximatif du projet : _____ mètres // Nombre d'habitations concernées : _____

Date de réalisation souhaitée : 1^{er} trimestre 2013 2^e trimestre 2013 3^e trimestre 2013 4^e trimestre 2013

Dans le cadre de cette opération, est-il prévu de réaliser conjointement des travaux sur les réseaux suivants :

	Oui	Non	Si oui, l'étude est-elle réalisée ?	
Gaz			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Eau potable			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Eaux usées			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Eaux pluviales			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Document à joindre impérativement

Plan d'emprise du projet sur fond cadastral

Modalités d'instruction et d'exécution du projet par le Syndicat (suivant les barèmes adoptés par le Comité Syndical)

Constitution d'un dossier d'instruction	Recueil de données techniques et financières relatives aux réseaux aériens	450 euros par dossier
Constitution d'un dossier d'exécution	En cas de transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage au Syndicat	Frais fixes de 1 000 euros + 7,00 euros par mètre linéaire (somme globale plafonnée à 5 000 euros)

Observations diverses :

Nom et signature du représentant de la collectivité :

Date :

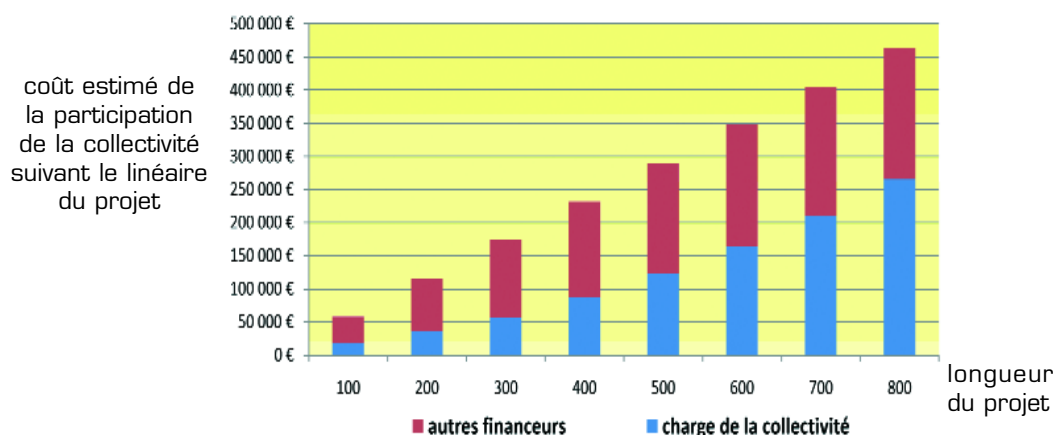
Rappels utiles :

- Un projet instruit par le Syndicat n'est pas forcément un projet retenu par les partenaires financiers.

En effet, le nombre de dossiers retenus est fonction des possibilités budgétaires des différents partenaires. Pour information, la commission chargée de la mise en oeuvre de la convention départementale pour l'enfouissement des réseaux retient chaque année entre 15 et 20 dossiers. (Siègent à cette commission le Conseil Général, les Syndicats d'Énergies, ERDF, France-Télécom).

- Estimation de la participation financière de la collectivité à l'enfouissement des réseaux aériens

Le graphique ci-dessous est **purement indicatif**. Il est établi sur la base d'un dossier d'une commune de moins de 2 000 habitants retenu par la commission départementale pour l'enfouissement des réseaux. Le chiffrage précis dépend des critères techniques inhérents à chaque projet.



Commentaire particulier : Au delà de 400 mètres, le partenariat financier apporté à la collectivité devient de moins en moins favorable.

- Pièces à joindre :

Afin d'accélérer la prise en compte de votre demande, prenez soin d'adresser au Syndicat le présent **formulaire " Demande d'instruction d'un projet d'enfouissement des réseaux aériens"** accompagné du **plan d'emprise des travaux à réaliser**.

Retrouvez toutes ces informations sur notre site internet :
www.sde28.fr

Ou contactez nous à :

SDE 28 - Syndicat Départemental d'Énergies d'Eure-et-Loir
65, rue du Maréchal Leclerc - 28 110 Lucé
Tél : **02 37 84 14 44** / Fax : **02 37 84 07 86**
Courriel : **service-technique@sde28.fr**